



## **CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES**

- Obtention d'un diplôme d'un institut de formation policière reconnu. Le/la titulaire doit satisfaire aux normes médicales et physiques du ministère, obtenir une attestation de sécurité et se qualifier pour une nomination à titre d'agent de police conformément à la Loi sur la police du Nouveau-Brunswick, Règlement 91-498;
- Aucune condamnation criminelle pour laquelle un pardon n'a été accordé et aucune accusation criminelle d'adulte en instance;
- Certification des qualifications d'armes à feu, techniques de secourisme et de RCR;
- Capacité à fonctionner dans les deux langues officielles (français et anglais), à l'oral et à l'écrit est requis;
- Excellentes aptitudes pour les relations interpersonnelles et les communications.

## **VEUILLEZ JOINDRE LE SUIVANT AU COMPLET POUR CONSIDÉRATION:**

- Preuve d'obtention du diplôme de formation policière certifiée. Un/une police militaire doit fournir un NQ;
- CV à jour et lettre de motivation indiquant la date de début possible.

## **MODALITÉS:**

- Le salaire est selon l'annexe "A" de la convention collective entre la Corporation de la Ville de Bathurst et l'Association des policiers de Bathurst. Le salaire sera ajusté selon l'expérience;
- La ville de Bathurst offre un programme d'emploi compétitif qui favorise la croissance de nos employés et respecte l'équilibre travail / vie personnelle.

**La ville de Bathurst soutient et encourage la diversité, l'équité et l'inclusion en offrant un lieu de travail accueillant et respectueux pour tous.**

Si vous souhaitez vous joindre à notre équipe, nous vous invitons à soumettre votre CV à:

**Département des ressources humaines**

**150, rue St. George**

**Bathurst, NB**

**E2A 1B5**

**Télécopieur : (506) 548-0093**

**Courriel : [emplois@bathurst.ca](mailto:emplois@bathurst.ca)**

La Ville de Bathurst remercie tous les candidats, mais seuls ceux retenus pour une entrevue seront contactés.  
Votre CV sera gardé en filière pour une durée de 6 mois.